

vier, continueront sur le même pied. Ceux qui se seraient abonnés plus tard ne payeront qu'à raison de leur tems d'abonnement à la fin de l'année, afin de commencer une année entière au premier de janvier, où nous termineront notre volume.

— Nous croyons devoir avertir les abonnés aux *Mélanges Religieux*, qu'à partir de ce jour, la propriété et la rédaction du journal appartiendront à M. N. Joseph Marie Bellanger et André Toussaint Lagarde, prêtres. Toutes lettres ou correspondances doivent être adressées, franches de port, à leur demeure, Hospice de St. Joseph, près de l'Evêché ou à l'imprimerie, ainsi que les abonnements et le paiement des souscriptions. Quand M. Bellanger qui, pour mettre ordre à ses affaires, ne doit être à son poste que vers le milieu de février, sera arrivé, alors nous entrerons dans de plus grands détails à ce sujet. Maintenant, il suffit de dire à nos abonnés et à nos confrères Rédacteurs de journaux, que M. Bellanger bien connu comme littérateur, ne contribuera pas peu à rendre le journal intéressant. Nous continuerons, comme à l'ordinaire à échanger avec nos confrères les journalistes, qui sont priés d'envoyer leurs feuilles à l'imprimerie de St. Jacques, comme par le passé. Nous attendons protection et bienveillance de la part de nos abonnés d'autant plus que nous ferons tous nos efforts pour rendre le journal intéressant.

ANDRÉ T. LAGARDE, Prêtre, Rédacteur.

— Nous nous faisons un plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs, la plus grande partie d'une lettre que le R. P. Alexandre Tâché, missionnaire, oblat, écrit à sa mère du mois de septembre dernier. Après lui avoir exposé l'état d'aisance où il se trouve chez Mgr. Provencher, il continue ainsi sa narration :

« Le dimanche après notre arrivée fut caractérisé par deux faits qui ne s'effaceront de sitôt de ma mémoire. Le matin, j'eus le bonheur de faire un nouveau pas vers le sacerdoce, et d'être promu à l'ordre sacré du diaconat. J'étais dans la joie ; mais le soir, une bien sanglante tragédie vint plonger tout le monde dans la tristesse. Permettez-moi, avant de vous raconter le fait, de vous donner quelques détails nécessaires à son intelligence. Il y a dans le territoire de la Rivière-Rouge, outre nos *Métis*, ou *Bois-Brûlés*, de nombreuses tribus de Sauvages connus sous le nom de *Sauteux*, puis plus loin, dans les Etats-Unis, sont les *Sioux*. Ces *Sauteux* et ces *Sioux* sont constamment en guerre. L'automne dernier, nos *Bois-Brûlés*, étant allés à la chasse de la *vache*, les *Sioux* leur déclarèrent la guerre, et tuèrent un des leurs. Alors les *Bois-Brûlés*, au lieu de faire la chasse aux vaches, la firent aux hommes, et immolèrent huit *Sioux*. Cet acte de vengeance pouvait attirer d'épouvantables représailles ; mais comme tous les Sauvages redoutent beaucoup les *Métis*, les *Sioux* crurent plus avantageux de chercher la paix, et dix des chefs de leur nation arrivèrent ici le 31 août, pour conclure le traité. Comme ils étaient des personnages distingués, ils voulurent aussi visiter les éminences du pays ; en sorte que nous fûmes honorés de la visite de ces dix ambassadeurs. Leur figure est empreinte d'un caractère de grandeur et de noblesse bien marqué. Une digne et majestueuse gravité contrastait d'une manière frappante avec la jeunesse de plusieurs d'entre eux. Ils avaient l'air convaincus de l'importance de leur mission ; puis des carquois bien fournis de longs arcs et quelques fusils se trouvaient en leurs mains, pour montrer que s'ils venaient demander la paix, ils ne prétendaient point être traités comme des lâches, mais bien comme de vaillans et courageux guerriers. Ce qu'il avait de singulier, c'est le costume. L'un d'eux avait assez de plumes sur la tête pour faire un bel oreiller ; leurs longs cheveux, leurs figures teintes des différentes couleurs, leurs habits aussi variés pour la forme, que pour le fond, formaient un ensemble indéfinissable. Monseigneur leur fit servir à manger, et c'était un spectacle assez singulier de voir des ambassadeurs mangeant à terre sans autres ustensiles que leurs mains.

« Après nous avoir laissé jouir assez longtemps du spectacle de leurs personnes ils se retirèrent, cinq minutes étaient à peine écoulées que nous entendîmes un coup de fusil. C'était un *Sauteux* qui, héritier de la haine de ses ancêtres, et désirant venger la mort de son père venait d'immoler un *Sioux*. La balle meurtrière perça le corps du *Sioux* atteignit un jeune *Sauteux* qu'elle perça aussi et alla tomber dans les habits d'une femme. La chose se passa en plein jour à deux pas d'ici, au milieu d'une nombreuse assemblée. Le meurtrier sentant son crime et craignant d'être appréhendé, rechargeait son fusil pour augmenter le nombre des victimes de sa fureur ; mais un intrépide

néfit lui en laissa pas le temps et le lui enleva. Alors le *Sauteux* crut devoir recourir à la fuite mais quelques *Bois-Brûlés* se mirent à sa poursuite et l'atteignirent, on le mit en prison.

« Pendant ce temps quelques *Sauteux* trempèrent leurs mains dans le sang du *Sioux* mort et s'en frottèrent la poitrine, l'un d'eux porta le raffinement de la cruauté jusqu'à lécher les traces du sang de cet infortuné. On enferma les neuf autres *Sioux* dans le fort, car ils pouvaient tous devenir les victimes de l'irritation que causa ce double meurtre. Les *Bois-Brûlés* se comportèrent si bien dans cette malheureuse rencontre qu'ils gagnèrent l'amitié des *Sioux*, et ceux-ci s'en retournèrent comblés de présents, satisfaits de la réception qu'ils reçurent (le meurtrier excepté) ayant conclu un traité avantageux de paix avec les *Bois-Brûlés* et même quelques tribus de *Sauteux*. Vingt *Métis* leur servirent d'escorte se faisant fort de les conduire en sûreté dans leur pays. Puis comme nous sommes en pays barbare la justice poursuivait l'affaire du meurtre, il fut jugé et condamné à la corde, la sentence de mort fut exécutée samedi dernier. C'est la première fois que la peine capitale est infligée dans ce pays. Le plus heureux dans cette malheureuse circonstance est sans contredit le meurtrier. C'était un jeune homme de 25 ans. Enfant, il avait aimé les instructions de M. de Belcourt, mais vint l'âge des passions et ce malheureux qui n'était pas encore baptisé se plongea sans réserve dans toutes sortes d'excès. Bien des fois le missionnaire tenta de le ramener mais en vain. Après son incarcération il devint un tout autre homme. La pensée de la mort qu'il allait subir jointe au souvenir de ses crimes le changèrent complètement. Il demanda M. Belcourt. Il fut baptisé quelques instants avant de monter sur l'échafaud et ses sentimens furent tels à ce moment suprême qu'il y a tout lieu d'espérer que cette peine temporelle lui a procuré à l'instant même un bonheur qui ne finira point. Le jour du meurtre un autre accident vint encore ajouter un deuil de cette journée néfaste. Un *Bois-Brûlé* croyant tirer sur un ours tua un *Sauteux*. Le premier de ces malheurs va peut-être vous faire croire que notre vie est exposée ici, mais de grâce, bonne mère, rassurez-vous. Les *Sioux* ni les *Sauteux* n'attaquent jamais les *Métis* quand ces derniers sont chez eux ; ils les redoutent excessivement. Il n'y a pas de danger pour les prêtres. Les chrétiens nous aiment et nous respectent beaucoup, puis les infidèles nous prennent pour des magiciens et comme ils sont extrêmement superstitieux, ils se regarderaient bien de nous faire la moindre des choses dans la crainte que nous leurs jétions des sorts. En sorte que nous sommes plus en sûreté que dans quelque pays que ce soit. Ce qui rend les *Métis* si redoutables, c'est d'abord leur nombre mais surtout leur habileté. Habités à la chasse du bœuf sauvage, ils forment la cavalerie la plus redoutable qu'il y ait au monde. Les chevaux dressés à cette chasse sont d'une rigueur et d'une ardeur étonnante, mais l'habileté des hommes surpasse presque tout ce que l'on peut s'imaginer. Les reins d'une main et le fouet de l'autre, ils tirent sept coups de fusil par minute le cheval étant à la vive course. Il en est même un, qui dans un pari a chargé et tiré cinq coups à balle pendant que son cheval faisait un arpent chainé, bride abattue, et plusieurs qui n'ont tiré le cinquième coup quelques pas après être dépassé la borne. Puis ils ne tirent point au hasard, car chaque coup abat une vache et souvent pour s'amuser en galopant ainsi ils logent une balle dans les flânes d'un pauvre oiseau qui passait au-dessus de leur tête. Ce qu'il y a de plus étonnant encore c'est qu'il reconnaissent toujours ou presque toujours les animaux qu'ils ont tués et pourtant il y a jusqu'à trois cents chasseurs qui chassent en même temps la même bande de vaches. De temps en temps ils mettent un, deux ou trois grains de plomb avec leurs balles pour reconnaître plus facilement leurs vaches. Un bon chasseur lorsqu'il y a assez de vaches, en tue jusqu'à cent, pendant la chasse. Ces vaches qui sont grasses et grosses se vendent avec la peau (nos robes de carioles) cinq shellings. Les Sauvages sont pourtant de bons chasseurs et n'aiment guère les actes d'humilité, cependant ils ne peuvent se dispenser de reconnaître la supériorité des *Bois-Brûlés* et n'osent les attaquer dans la crainte d'en être traités comme des vaches, ce qui leur arriverait indubitablement. C'en est assez pour cette fois sur le compte de ces Sauvages et *Bois-Brûlés*.

« Je serai fait prêtre en même temps que je serai mes vœux, c'est-à-dire, au commencement du mois prochain. En sorte, bonne mère, lorsque vos mains toucheront cette lettre les miennes auront reçu l'onction sainte ; lorsque vos yeux tomberont sur ces lignes, les miens se seront élevés vers le ciel pour en